

Plan Local d'Urbanisme

LUZINAY - 38

Pièce 4C -
ZONAGE SUD
Echelle 1/5000

Vu la délibération du Conseil Municipal
en date du :
arrétant le projet du Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et signature

DEFINITION DES ZONES

UCn correspond aux hameaux. Sur ces zones, l'urbanisation est maîtrisée pour prendre en compte l'éloignement aux services et aux équipements centraux, et l'absence d'aménagement des voies.
Cette zone relève d'un assainissement individuel

UI site du dépôt pétrolier

A zone de protection des activités agricoles et des terres en raison de leur potentiel agronomique, biologique ou économique


Az secteur agricole en zone humide

N zone de protection des terrains naturels et forestiers à protéger

Ncoz secteur naturel en corridor écologique et zone humide

Nz secteur naturel en zone humide.

LEGENDE

 Espaces boisés classés


 Ligne haute tension

★ Bâtiments recevant des animaux


Éléments paysagers à préserver - article L.151-19 du CU

 Haies - alignement d'arbres

Éléments bâtis à préserver - article L.151-19 du CU

 construction recensée avec prescription
1 Numéro de référence dans la pièce 1d


Constructions pouvant faire l'objet d'un changement de destination

 Changement de destination permis
A Lettre de référence dans la pièce 1e

Secteur de risques naturels et technologiques

Canalisation souterraine de transport de matières dangereuses : gaz

 Zone d'effets létaux significatifs

 Zone d'effets létaux

 Zone de dangers significatifs

Canalisation souterraine de transport de matières dangereuses : Total

 Zone d'effets létaux et d'effets letaux significatifs : 142 m

 Zone d'effets irréversibles : 324 m

Plan de Prévention des Risques Technologiques

 Périmètre d'étude du PPRT

Aléas naturels

 Constructible sous conditions

 Inconstructible sauf exceptions

